

CHRYSO® Color G

DESRIPTIF

Les colorants **CHRYSO® Color G** sont des oxydes métalliques synthétiques sous forme de granulés. Ils sont insolubles dans l'eau, les alcalis et les acides dilués. Ils sont résistants aux UVs et aux intempéries. Ils sont compatibles avec les liants à base de chaux et de ciment.

CHRYSO® Color G présente la particularité de posséder une surface spécifique jusqu'à 10 fois supérieure à celle du ciment. Ce qui lui confère un excellent pouvoir colorant. La gamme CHRYSO® Color G se décline sur les catégories A et /ou B relatives à la norme EN 12878.

BÉNÉFICES

- Dosage simplifié par machine
- Conditionnement en bigbag
- Absence de poussières
- Possède une bonne tenue aux UVs et aux intempéries

Coloris

CHRYSO vous aide dans la réalisation des mélanges pour toutes teintes à façon.
Le nuancier est réalisé au dosage de référence de 3% de la masse de ciment/chaux.



Domaines d'applications

- BPE
- Bétons colorés
- Préfabrication

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	Granulé
Durée de vie	36 mois

MODE D'EMPLOI

Informations normatives et réglementaires :

La norme EN 12878 indique que seuls les pigments de catégorie B sont autorisés dans la réalisation de béton armé. Pour les bétons non armés, la catégorie A comme la catégorie B peuvent convenir.

Dans le cas de mélange de pigment A et B, c'est la catégorie A qui prévaut. Ainsi pour obtenir un mélange adapté au béton armé, seuls des pigments B peuvent être utilisés.

Conditionnement :

- Big bag de 1000 kg
- Sac de 25kg
- Autre conditionnement : sur demande

Dosage :

Les dosages sont exprimés en % de la masse de ciment/chaux.
Intensité de teinte faible : 0,5% à 2%
Intensité de teinte moyenne : 2% à 4%
Intensité de teinte forte : 4% à 6%

Pour toutes indications supplémentaires, nous consulter.

Mise en oeuvre :

Pour une bonne répartition des colorants dans le béton ou mortier, introduire de préférence les colorants CHRYSO® Color G avec les granulats ou le sable. Pré-malaxer, puis introduire le ciment ou la chaux, les adjuvants et l'eau de gâchage. Plusieurs paramètres peuvent impacter la teinte, il est recommandé de faire des essais préalables. La couleur du ciment, des fillers et des éléments fins du sable (d'un diamètre inférieur à 0,2 mm) est déterminante pour la teinte finale. Après calage de la teinte, toutes les proportions de matières premières doivent être strictement respectées. Aux jeunes âges, les bétons et mortiers colorés doivent être stockés sous abri.

Informations supplémentaires

Les informations contenues dans la présente fiche technique sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse ou d'utilisation de nos produits en dehors des stipulations du paragraphe "Applications" de la fiche technique. Des essais préalables à chaque utilisation devront être effectués par les utilisateurs et permettront ainsi de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application donnent satisfaction. Consultez la version la plus récente de la fiche technique, disponible sur www.chryso.fr
CHRYSO - Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris - 92400 Courbevoie Tél. +33 (0)1 88 54 00 00 e-mail: contact@chryso.com

CHRYSO® Color G

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Ce produit satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE. La déclaration correspondante est disponible sur notre site Internet.
- Ce produit est conforme à la norme CE - EN 12878.

PRÉCAUTIONS

- La durée de vie s'applique uniquement au produit stocké dans son emballage d'origine.
- Stocker dans des conditionnements hermétiquement fermés.
- Stocker dans un endroit tempéré.
- Stocker à l'abri de l'humidité et des intempéries.

Sécurité

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.

Cas des pigments de catégorie B :

- Teneur en ions chlorures $\leq 0,10\%$
- Matières solubles $\leq 0,5\%$

Tableau des densités apparentes (selon DIN EN ISO 787-11 : 1995) et Perte par calcination à 1000°C (en %) :

	Jaune – Ocre	Rouge – Brun	Noir	Blanc	Vert
Densité apparente	0,4 - 0,9	1,0 – 1,4	0,3 – 1,3	0,9 - 1,3	1,3-1,7
PPC	12-15%	2-6%	3-99%	2-5%	2-4%